

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la FEFB asbl

tenue le 26 janvier 2019 à Braine l'Alleud

Présents : MM. Raymond van Melsen, Claudio Piacentini, Nicolas Rauta, Arnaud D'hajjère, Cédric Sohet, Laurent Wéry, Laurent Delescaille, Christian Henrotte, Frédéric Bielik

Ont prévenu de leur absence : MM. Renaud Barreau, Daniel Halleux et Briec Wathelet

Absent : M. Kim Le Quang

En cas de vote : M. van Melsen a procuration de M. Wathelet, M. Bielik a procuration de M. Halleux et M. Wéry a procuration de M. Barreau

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 novembre 2018.

Approuvé à l'unanimité moyennant une correction au point 5

2. Répartition des tâches.

Président : MM. Sohet et Wéry se présentent, M. Sohet reçoit la charge de président par 6 voix pour, 5 pour M. Wéry et une abstention.

Trésorier : M. Piacentini

Secrétaire : M. Delescaille

Directeur des tournois : M. Barreau

Vice-président : MM. van Melsen et Henrotte se présentent, M. Henrotte reçoit la charge de vice-président par 6 voix pour, 5 pour M. van Melsen et une abstention.

Responsable pion f et Vade Mecum : M. Rauta

Conseiller à la rédaction des textes : M. Wathelet

Relations publiques : M. van Melsen

Responsable site internet : M. Halleux et M. Wéry

Responsable arbitres : M. D'hajjère

Responsable jeunesse : M. Wéry

Autres administrateurs : MM. Le Quang et Bielik

3. Proposition de calendrier pour nos réunions.

Les dates du 13 avril, 7 septembre et 9 novembre sont acceptées pour les prochaines réunions du CA.

4. Dossiers pour le passage d'un arbitre B et de deux arbitres C.

M. D'hajjère sort pendant le vote concernant son dossier.

M. D'Hajjère reçoit le titre d'arbitre B.

M. Scaillet reçoit le titre d'arbitre C.

Le troisième candidat ne peut être validé comme arbitre C en raison d'un dossier encore incomplet.

5. Demande de subsides pour un tournoi à normes pour les jeunes.

Après débats, la demande est refusée à l'unanimité.

6. Subvention pour les écoles. Appel à candidatures de chargés de mission.

Le CA a reçu les candidatures de MM. Bielik, Pirson, Nauts, Belva Kastriot, Vukojevic, Fouarge et Wéry.

Les candidatures de MM. Bielik, Belva, Pirson, Nauts et Wéry sont acceptées à l'unanimité en raison de leur travail passé comme chargés de mission ou responsable jeunesse dans le cas de M. Wéry. M. Bielik est voté comme coordinateur.

Les trois autres candidats seront vus lors d'un entretien d'embauche.

Le contrat des chargés de mission ne pourra excéder 75 heures de prestation. Les frais de déplacement de la réunion préliminaire du 16 janvier seront remboursés aux quatre chargés de mission y ayant participé.

Des tentatives seront faites afin d'obtenir les subsides sous forme de plan quinquennal.

7. Jeunesse et prêt de matériel.

M. Wéry rappelle le problème de la disparition de 4 pendules de la FEFB ainsi que l'état irréparable de deux autres. Le rachat de 6 pendules est accepté à l'unanimité.

Afin d'éviter d'autres disparitions de pendules, les organisateurs ayant reçu du matériel en prêt auront jusqu'à 5 minutes avant le début de leur événement afin de signaler la disparition de matériel. Passé ce délai, ils seront considérés comme responsables de la disparition.

8. Mise en conformité de notre ASBL avec le registre UBO.

M. Wéry donne des explications et accepte de se charger d'encoder les administrateurs dans le registre internet jusqu'au 30 septembre inclus.

9. Mise en conformité de notre ASBL avec la TVA.

Présentation par M. Henrotte de l'état actuel des informations et des réponses reçues.

Le sujet a déjà fait l'objet d'un vote lors de la réunion du 10 novembre 2018.

10. Pion f et Vade Mecum

Les vade Mecum sont imprimés et payés par la FRBE pour 2019.

Proposition est faite de décaler éventuellement d'un mois la parution du pion f afin de mieux correspondre au calendrier des administrateurs.

11. Le point sur nos tournois.

Rappel est fait du calendrier et des événements à venir.

12. Nos membres et nos finances.

Rappel est fait sur le bon état de notre trésorerie par M. Piacentini. Deux rapports de ligues manquent encore à ce jour (Liège et Namur) et un cercle doit encore payer pour son inscription aux intercircles francophones.

Les points suivants ne sont pas discutés lors de cette réunion par manque de temps, les locaux devant être libérés.

Pour se conformer aux statuts et comme suite à leur désignation en qualité de chargés de missions rémunérés, MM. Bielik et Wéry remettent leur démission du conseil d'administration.

Cette séance a débuté à 14h10 et s'est achevée à 17h55.

Secrétaire

Arnaud D'hajjère